

Paraît chaque mois
Abonnement annuel :
160 francs suisses
Fascicule mensuel :
20 francs suisses

Le Droit d'auteur

106^e année – N° 4
Avril 1993

Revue mensuelle de
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Sommaire

NOTIFICATIONS RELATIVES AUX TRAITÉS ADMINISTRÉS PAR L'OMPI DANS LE DOMAINE DU DROIT D'AUTEUR	
Convention de Berne. Nouveau membre de l'Union de Berne : Kenya	63
Traité sur l'enregistrement international des oeuvres audiovisuelles. Ratification : Brésil . .	63
ACTIVITÉS DE L'OMPI DANS LE DOMAINE DU DROIT D'AUTEUR SPÉCIALEMENT CONÇUES POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT	
Afrique	64
Amérique latine et Caraïbes	64
Asie et Pacifique	64
Pays arabes	65
ACTIVITÉS DE L'OMPI DANS LE DOMAINE DU DROIT D'AUTEUR SPÉCIALEMENT CONÇUES POUR LES PAYS EUROPÉENS EN TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ	66
CONTACTS DU BUREAU INTERNATIONAL DE L'OMPI AVEC DES GOUVERNEMENTS ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES DANS LE DOMAINE DU DROIT D'AUTEUR	66
CALENDRIER DES RÉUNIONS	67

LOIS ET TRAITÉS DE DROIT D'AUTEUR ET DE DROITS VOISINS

(ENCART)

Note de l'éditeur

CHINE

Règlement destiné à donner effet aux traités internationaux de droit d'auteur
(du 25 septembre 1992) Texte 5-01

OMPI 1993

ISSN 0012-6365

La reproduction des notes et rapports officiels ainsi que des traductions de textes législatifs et conventionnels, publiés dans la présente revue, n'est autorisée qu'avec l'accord préalable de l'OMPI.

Notifications relatives aux traités administrés par l'OMPI dans le domaine du droit d'auteur

Convention de Berne

Nouveau membre de l'Union de Berne

KENYA

Le Gouvernement du Kenya a déposé, le 11 mars 1993, son instrument d'adhésion à la Convention de Berne pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques.

Le Kenya n'était pas jusqu'alors membre de l'Union internationale pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques (Union de Berne), fondée par la Convention de Berne.

La Convention de Berne, telle que révisée à

Paris le 24 juillet 1971 et modifiée le 28 septembre 1979, entrera en vigueur, à l'égard du Kenya, le 11 juin 1993. Dès cette date, le Kenya deviendra membre de l'Union de Berne.

Pour déterminer sa part contributive dans le budget de l'Union de Berne, le Kenya sera rangé dans la classe IX.

Notification Berne n° 145, du 11 mars 1993.

Traité sur l'enregistrement international des oeuvres audiovisuelles

Ratification

BRÉSIL

Le Gouvernement du Brésil a déposé, le 26 mars 1993, son instrument de ratification du Traité sur l'enregistrement international des oeuvres audiovisuelles, adopté à Genève le 18 avril 1989.

Ledit traité entrera en vigueur, à l'égard du Brésil, le 26 juin 1993.

Notification IRAW n° 12, du 29 mars 1993.

Activités de l'OMPI dans le domaine du droit d'auteur spécialement conçues pour les pays en développement

Afrique

Assistance en matière de formation, de législation et de modernisation de l'administration

République-Unie de Tanzanie. En janvier 1993, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Dar-es-Salaam pour s'y entretenir avec des fonctionnaires nationaux de l'organisation d'un séminaire national sur le droit d'auteur et les droits voisins qui se tiendra à Dar-es-Salaam au cours du premier semestre 1993. Les entretiens ont aussi porté sur les faits récents concernant la législation en matière de propriété industrielle, et sur un éventuel projet national qui serait financé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Sierra Leone. En janvier 1993, le Bureau international a rédigé et communiqué aux autorités nationales, sur leur demande, un projet de loi sur le droit d'auteur et les droits voisins.

Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI). En janvier 1993, un fonctionnaire de l'OMPI s'est entretenu, à Abidjan, de questions concernant l'OAPI avec le président du Conseil des ministres de cette organisation, M. F. Kacou Angora, ministre du commerce et de l'industrie de la Côte d'Ivoire, et avec un fonctionnaire ivoirien et un consultant français de l'OMPI. Ils ont parlé de la préparation de la session extraordinaire du Conseil de l'OAPI, qui doit se tenir à la fin du mois de mars 1993.

Amérique latine et Caraïbes

Assistance en matière de formation, de législation et de modernisation de l'administration

République dominicaine. En janvier 1993, deux fonctionnaires de l'OMPI se sont rendus en mission

à Saint-Domingue pour s'entretenir avec les autorités nationales des mesures éventuelles à prendre en rapport avec la modernisation du système de propriété intellectuelle, en particulier en ce qui concerne la législation et l'adhésion aux traités administrés par l'OMPI.

Asie et Pacifique

Cours de formation, séminaires et réunions

Première réunion de consultation OMPI-ANASE (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) sur la coopération en matière de propriété intellectuelle (Genève). Les 20 et 21 janvier 1993, s'est tenue, au siège de l'OMPI, à Genève, la première réunion de consultation OMPI-ANASE sur la coopération en matière de propriété intellectuelle. Cette réunion,

organisée par l'OMPI, a rassemblé 22 représentants des pays membres de l'ANASE (Brunéi Darussalam, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande), et notamment les ambassadeurs et représentants permanents de ces pays auprès de l'ONU et des autres organisations internationales ayant leur siège à Genève, un représentant du secrétariat de l'ANASE, dont le siège se trouve à Djakarta, et des fonctionnaires de l'OMPI sous la

direction du directeur général. Cinq activités s'inscriront dans le suivi de cette réunion : envoi dans les pays membres de l'ANASE d'une mission chargée d'étudier la possibilité d'échanger des informations en matière de propriété intellectuelle avec l'ANASE, organisation d'un forum de l'ANASE sur le rôle de la propriété intellectuelle dans le développement de l'économie des pays membres de cette organisation, réalisation d'une étude comparative des lois de propriété intellectuelle des pays membres de l'ANASE, organisation par l'ANASE d'un séminaire à l'intention des responsables des services de répression et des magistrats, et fourniture par l'OMPI de conseils sur la publication éventuelle par l'ANASE d'un bulletin de propriété intellectuelle.

Assistance en matière de formation, de législation et de modernisation de l'administration

Brunéi Darussalam. En janvier 1993, à l'occasion de la première réunion de consultation OMPI-ANASE sur la coopération en matière de propriété intellectuelle, un fonctionnaire national s'est entretenu avec des fonctionnaires de l'OMPI, à Genève, de questions d'intérêt mutuel.

Indonésie. En janvier 1993, à l'occasion de la première réunion de consultation OMPI-ANASE sur la coopération en matière de propriété intellec-

tuelle, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus avec des fonctionnaires de l'OMPI, à Genève, de questions d'intérêt mutuel.

Malaisie. En janvier 1993, à l'occasion de la première réunion de consultation OMPI-ANASE sur la coopération en matière de propriété intellectuelle, un fonctionnaire national s'est entretenu avec des fonctionnaires de l'OMPI, à Genève, de questions d'intérêt mutuel.

Philippines. En janvier 1993, à l'occasion de la première réunion de consultation OMPI-ANASE sur la coopération en matière de propriété intellectuelle, un fonctionnaire national s'est entretenu avec des fonctionnaires de l'OMPI, à Genève, de questions d'intérêt mutuel.

Singapour. En janvier 1993, à l'occasion de la première réunion de consultation OMPI-ANASE sur la coopération en matière de propriété intellectuelle, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus avec des fonctionnaires de l'OMPI, à Genève, de questions d'intérêt mutuel.

Thaïlande. En janvier 1993, à l'occasion de la première réunion de consultation OMPI-ANASE sur la coopération en matière de propriété intellectuelle, deux fonctionnaires nationaux se sont entretenus avec des fonctionnaires de l'OMPI, à Genève, de questions d'intérêt mutuel.

Pays arabes

Cours de formation, séminaires et réunions

Réunion régionale OMPI de sensibilisation à la protection des auteurs d'oeuvres littéraires et artistiques pour les Etats membres de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO) (Le Caire). Du 31 janvier au 2 février 1993, s'est tenue au Caire une réunion régionale de sensibilisation à la protection des auteurs d'oeuvres littéraires et artistiques pour les Etats membres de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), organisée par l'OMPI en coopération avec l'ISESCO. L'objet de cette réunion — la troisième du genre organisée par

l'OMPI et l'ISESCO — était d'examiner la situation actuelle en matière de protection des oeuvres littéraires et artistiques dans les Etats arabes membres de l'ISESCO et d'étudier des mesures destinées à encourager la créativité dans ces pays. Douze fonctionnaires nationaux du Bahreïn, des Emirats arabes unis, du Koweït, de Libye, du Maroc, de Mauritanie, d'Oman, du Soudan et de Tunisie, ainsi que 15 fonctionnaires égyptiens participaient à cette réunion. Des exposés ont été présentés par deux consultants de l'OMPI, un Algérien et un Suisse, par trois professeurs égyptiens de l'Université du Caire et par deux fonctionnaires de l'OMPI.

Activités de l'OMPI dans le domaine du droit d'auteur spécialement conçues pour les pays européens en transition vers l'économie de marché

Activités nationales

Fédération de Russie. En janvier 1993, le Bureau international a rédigé et communiqué aux

autorités nationales, sur leur demande, des observations sur le projet de loi sur le droit d'auteur.

Contacts du Bureau international de l'OMPI avec des gouvernements et des organisations internationales dans le domaine du droit d'auteur

Nations Unies

Comité administratif de coordination des Nations Unies (CAC). En janvier 1993, un fonctionnaire de l'OMPI a assisté, à Genève, à la 18^e session du Groupe de travail technique interorganisations de l'Equipe spéciale du CAC sur les objectifs de développement à long terme.

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). En janvier 1993, un fonctionnaire de l'OMPI a assisté à la réunion de la Commission permanente de coopération économique entre pays en développement de la CNUCED, tenue à Genève.

Autres organisations

Agence pour la protection des programmes (APP). En janvier 1993, deux fonctionnaires de l'OMPI se sont entretenus, à Paris, avec des représentants de l'APP, de la possibilité de mettre en

place un système international de numéros d'identification pour les logiciels.

Association des bibliothèques internationales (AIL). En janvier 1993, un fonctionnaire de l'OMPI a assisté à une réunion du Comité exécutif de l'AIL, tenue à Genève.

Association littéraire et artistique internationale (ALAI). En janvier 1993, deux fonctionnaires de l'OMPI ont assisté à la réunion du Comité exécutif de l'ALAI tenue à Paris. Les débats ont porté notamment sur l'éventuel protocole relatif à la Convention de Berne pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques.

Institut universitaire de hautes études internationales. En janvier 1993, un fonctionnaire de l'OMPI a fait un exposé, à Genève, sur l'OMPI et ses activités devant un groupe de diplomates de pays d'Afrique et d'Asie qui participaient au programme d'études diplomatiques organisé par cet institut.

Calendrier des réunions

Réunions de l'OMPI

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'OMPI et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

1993

10-21 mai (Genève)

Comité d'experts sur le règlement des différends entre Etats en matière de propriété intellectuelle (cinquième session) et Réunion préparatoire de la Conférence diplomatique pour la conclusion d'un traité sur le règlement des différends entre Etats en matière de propriété intellectuelle

Le comité d'experts poursuivra les préparatifs en vue d'un éventuel traité multilatéral sur le règlement des différends entre Etats en matière de propriété intellectuelle. La réunion préparatoire décidera des documents de fond qui devront être soumis à la conférence diplomatique et des Etats et organisations qui devront être invités à la conférence diplomatique. Elle établira aussi un projet de règlement intérieur de la conférence diplomatique.

Invitations : Etats membres de l'Union de Paris, de l'Union de Berne ou de l'OMPI, ou Etats parties au Traité de Nairobi et, en qualité d'observatrices, certaines organisations.

2-4 juin (Genève)

Groupe de travail d'organisations non gouvernementales sur l'arbitrage et d'autres mécanismes extrajudiciaires de solution des litiges de propriété intellectuelle entre personnes privées (troisième session)

Le groupe de travail examinera un projet de règles d'arbitrage et de médiation de l'OMPI en vue de l'établissement, au sein de l'OMPI, de services pour la solution des litiges entre personnes privées touchant à des droits de propriété intellectuelle.

Invitations : certaines organisations non gouvernementales.

7-18 juin (Genève)

Comité d'experts sur l'harmonisation des législations protégeant les marques (cinquième session)

Le comité continuera d'examiner un projet de traité sur le droit des marques, en s'attachant notamment à l'harmonisation des formalités relatives à la procédure d'enregistrement des marques.

Invitations : Etats membres de l'Union de Paris, Communautés européennes et, en qualité d'observateurs, Etats membres de l'OMPI qui ne sont pas membres de l'Union de Paris ainsi que certaines organisations.

21-25 juin (Genève)

Comité d'experts sur un éventuel protocole relatif à la Convention de Berne (troisième session)

Le comité continuera d'examiner la question de l'élaboration d'un éventuel protocole relatif à la Convention de Berne pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques.

Invitations : Etats membres de l'Union de Berne, Commission des Communautés européennes et, en qualité d'observateurs, Etats membres de l'OMPI qui ne sont pas membres de l'Union de Berne ainsi que certaines organisations.

28 juin - 2 juillet (Genève)

Comité d'experts sur un éventuel instrument de protection des droits des artistes interprètes ou exécutants et des producteurs de phonogrammes (première session)

Le comité examinera la question de l'élaboration d'un éventuel nouvel instrument (traité) sur la protection des droits des artistes interprètes ou exécutants et des producteurs de phonogrammes.

Invitations : Etats membres de l'OMPI, Commission des Communautés européennes et, en qualité d'observatrices, certaines organisations.

20-29 septembre (Genève)

Organes directeurs de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI (vingt-quatrième série de réunions)

Tous les organes directeurs de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI se réunissent en session ordinaire tous les deux ans, les années impaires.

Au cours de leurs sessions de 1993, les organes directeurs procéderont, notamment, à l'examen et à l'évaluation des activités de l'OMPI entreprises depuis juillet 1991 et adopteront le programme et budget du Bureau international pour la période biennale 1994-1995.

Invitations : Etats membres de l'OMPI ou des unions et, en qualité d'observateurs, autres Etats membres de l'Organisation des Nations Unies ainsi que certaines organisations.

- 13 et 14 octobre (Funchal, Madère)** **Symposium sur la protection internationale des indications géographiques (organisé par l'OMPI en coopération avec le Gouvernement du Portugal)**
Le symposium sera consacré à la protection des indications géographiques (appellations d'origine et autres indications de provenance) sur le plan national et multilatéral.
Invitations : les gouvernements, certaines organisations non gouvernementales et toute personne intéressée (moyennant paiement d'un droit d'inscription).
- 8-12 novembre (Genève)** **Comité d'experts sur une loi type sur les droits des artistes interprètes ou exécutants et des producteurs de phonogrammes (deuxième session)**
Le comité d'experts continuera d'examiner un projet de loi type portant sur la protection des droits des producteurs de phonogrammes et examinera (pour la première fois) des dispositions destinées à figurer dans la loi type et portant sur les droits des artistes interprètes ou exécutants.
Invitations : Etats membres de l'Union de Berne ou de l'OMPI, ou Etats parties à la Convention de Rome ou à la Convention phonogrammes et, en qualité d'observatrices, certaines organisations.

Réunions de l'UPOV

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'UPOV et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

1993

- 27 octobre (Genève)** **Comité administratif et juridique**
Invitations : Etats membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains Etats non membres et organisations intergouvernementales.
- 28 octobre (Genève)** **Comité consultatif (quarante-septième session)**
Invitations : Etats membres de l'UPOV.
- 29 octobre (Genève)** **Conseil (vingt-septième session ordinaire)**
Invitations : Etats membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains Etats non membres et organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

Autres réunions

1993

- 8-12 mai (Nouvelle-Orléans)** **United States Trademark Association (USTA) : 115^e réunion annuelle.**
- 23-26 mai (Bournemouth)** **Union des praticiens européens en propriété industrielle (UPEPI) : Congrès.**
- 2-5 juin (Madrid)** **Association communautaire du droit des marques (ECTA) : Réunion générale annuelle et Conférence.**
- 7-11 juin (Vejde)** **Fédération internationale des conseils en propriété industrielle (FICPI) : Comité exécutif.**
- 12-16 juin (Lisbonne)** **Association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI) : Conseil des présidents.**
- 26 juin - 1^{er} juillet (Berlin)** **Licensing Executives Society International (LESI) : Réunion annuelle.**
- 12-16 septembre (Colombo)** **Association juridique de l'Asie et du Pacifique (LAWASIA) : 13^e Conférence de la LAWASIA.**
- 20-24 septembre (Anvers)** **Association littéraire et artistique internationale (ALAI) : Congrès.**

1 ^{er} et 2 octobre (Budapest)	Ligue internationale du droit de la concurrence (LIDC) : Journées d'étude.
6-8 octobre (Cincinnati)	Association de propriété industrielle du Pacifique (PIPA) : Congrès international.
12-14 octobre (Lugano)	Fédération internationale des organismes gérant les droits de reproduction (IFRRO) : Réunion générale annuelle.

1994

2-8 février (Queenstown)	Fédération internationale des conseils en propriété industrielle (FICPI) : Comité exécutif.
8-11 mai (Seattle)	United States Trademark Association (USTA) : 116 ^e réunion annuelle.
25-28 mai (Luxembourg)	Association communautaire du droit des marques (ECTA) : Réunion générale annuelle et Conférence.
12-18 juin (Copenhague)	Association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI) : Comité exécutif.
20-24 juin (Vienne)	Fédération internationale des conseils en propriété industrielle (FICPI) : Congrès.

